

Annuaire des traditions
populaires / Société des
traditions populaires au
Palais du Trocadéro

Société des traditions populaires (Paris). Annuaire des traditions populaires / Société des traditions populaires au Palais du Trocadéro. 1889.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU PALAIS DU TROCADÉRO

ANNUAIRE
DES
TRADITIONS POPULAIRES



PARIS

J. MAISONNEUVE
25, Quai Voltaire

ERNEST LEROUX
28, Rue Bonaparte

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

MDCCCLXXXIX

ANNUAIRE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

QUATRIÈME ANNÉE. — 1889.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES

Revue des Traditions populaires, tome I, année 1886, 1 vol. in-8 raisin de IV-407 p., avec musique gravée . . . 20 fr. »
(Presque épuisé).

Tome II, année 1887, 1 vol. in-8 raisin de 596 p. 15 fr. »

Tome III, année 1888, 1 vol. in-8 raisin de 688 p., avec 60 airs gravés et 110 illustrations. 15 fr. »

Le tome IV est en cours de publication : le nombre des gravures a été considérablement augmenté.

Annuaire de la Société des Traditions populaires, année 1886 (épuisé).

Annuaire de la Société des Traditions populaires, année 1887, 1 vol. in-8 écu de XXX-184 p. 3 fr. 50

Annuaire de la Société des Traditions populaires, année 1888, 1 vol. in-8 écu de XXVII-66 pages. 3 fr. 50

(Il nous reste de ces deux années quelques exemplaires sur Hollande, prix 5 fr.).

La *Revue* est envoyée gratuitement aux sociétaires. Pour les non-sociétaires, le prix de l'abonnement est de 15 francs, 17 francs pour l'étranger

Les abonnements, rigoureusement payables au comptant, partent du 15 janvier. Ils sont reçus chez M. A. Certeux, trésorier, 24, rue Gay-Lussac, et dans tous les bureaux de poste.

La Correspondance et les Manuscrits (écrits sur un seul côté), les Livres, les Tirages à part et les Périodiques doivent être adressés à M. Paul Sébillot, secrétaire général de la Société, 4, rue de l'Odéon.



STATUTS

DE LA

Société des Traditions populaires

Article premier. — La Société française des Traditions Populaires a pour objet l'étude et la publication de l'ensemble de la Littérature orale, en y comprenant les Superstitions, les anciennes Coutumes, et tous les sujets qui se rattachent à ces questions.

Art. 2. — La cotisation annuelle est de quinze francs, payables au trésorier, dans le courant de janvier.

On pourra se libérer de la cotisation moyennant un versement de 150 francs.

Chaque membre recevra gratuitement les publications ordinaires de la Société.

Art. 3. — Le bureau de la Société se compose d'un Président, de trois Vice-Présidents, d'un Se-

crétaire général, de deux Secrétaires et d'un Trésorier.

Tous les membres du bureau devront jouir de leurs droits civils et civiques.

Un comité élu statuera sur les admissions, ainsi que sur toutes les affaires de la Société. Il se composera de 25 membres, dont 20 domiciliés à Paris et 5 en province.

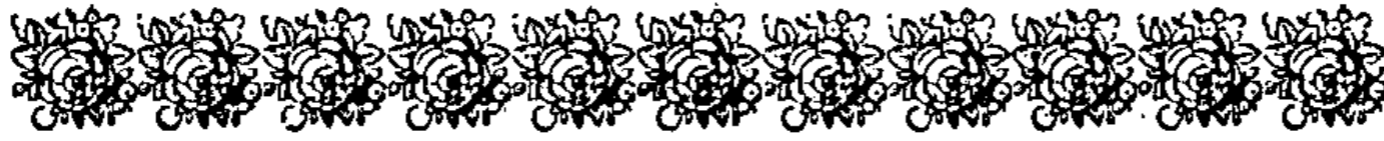
Un ou plusieurs Présidents honoraires pourront être choisis parmi les membres de la Société.

Le bureau et le comité sont soumis chaque année à l'élection ; ils sont rééligibles.

Art. 4. — Une assemblée générale se tiendra chaque année au mois de janvier. Elle élira les membres du bureau et des comités. Dans cette Assemblée seront apurés les comptes et dépenses de la Société.

Art. 5. — Une publication périodique paraîtra sous le titre de : *Revue des Traditions populaires*. Les articles de cette revue seront rédigés par une Commission de sept membres élus à l'Assemblée générale et rééligibles.





RÈGLEMENT

DE LA

Société des Traditions populaires

TITRE PREMIER. — DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Tenue des Séances

Article premier. — Chaque fois qu'une Assemblée générale devra avoir lieu, tous les membres de la Société seront convoqués à domicile.

Art. 2. — A l'heure indiquée par la lettre de convocation, le Président, un des vice-Présidents, ou, à défaut, le doyen d'âge des membres présents, occupe le fauteuil et déclare la séance ouverte.

Art. 3. — Lecture est donnée de la correspondance, et les sujets à l'ordre du jour sont mis en délibération, suivant l'ordre indiqué dans les lettres de convocation.

Art. 4. — L'Assemblée générale désignera son Bureau et ses Comités par scrutin de liste et à la majorité relative des votants.

Art. 5. — Lors du renouvellement annuel du Bureau et des Comités, tous les membres de la Société sont invités à voter, soit par correspondance, soit en assistant à l'Assemblée générale.

Le comité central, dans sa réunion de décembre, dressera des listes pour guider le choix des sociétaires.

TITRE II. — FONCTIONS DU BUREAU

§ I. — *Président*

Art. 6. — Le Président représente la Société dans ses

rapports avec l'autorité. Il fait connaître à celle-ci les changements qui se produisent dans la composition du bureau.

Il surveille et assure la bonne exécution des statuts, du règlement intérieur et des décisions prises par les Comités.

Il convoque chaque année les Sociétaires en Assemblée générale pour le renouvellement du Bureau et des Comités.

Il peut également en cas d'urgence, et après décision du Comité central, réunir en Assemblée générale les sociétaires présents à Paris.

Il vise, pour paiement, les notes présentées par tous les créanciers de la Société.

Le Président de la Société est président de droit des Comités et des commissions de la Société.

Il adresse chaque année à l'autorité compétente le compte rendu moral et financier de l'association, ainsi que la liste des membres.

§ II. — Secrétaire général

Art. 7. — Le Secrétaire général reçoit, dépouille et rédige la correspondance de la Société.

Il prépare l'ordre du jour des séances de concert avec le président.

Il a la parole immédiatement après l'adoption du procès-verbal, pour communiquer à la Société les pièces de la correspondance.

Il est chargé de la publication de la Revue.

§ III. — Secrétaires

Art. 8. — Les secrétaires doivent seconder le Secrétaire général et le Trésorier.

En cas d'absence ou d'empêchement quelconque du Secrétaire général, celui-ci peut être suppléé par l'un des secrétaires.

§ IV. — Trésorier

Art. 9. — Le Trésorier perçoit les recettes de la Société.

Il paye les créanciers sur mandats visés par le Président.

Chaque année, il fournit sur l'exercice clos, un rapport dont lecture est donnée à l'Assemblée générale.

Il établit en prévision le budget pour l'année suivante.

Il donne quittance aux sociétaires de leur cotisation annuelle et dispose à vue sur les retardataires.

A l'expiration du premier semestre, il remet au Président, pour être soumise au Comité central, la liste des membres qui n'auraient pas encore payé leur cotisation.

En cas d'empêchement, un membre, délégué par le Comité central, suppléera le Trésorier.

Art. 10. — Le Bureau fait partie de droit des Comités et des Commissions.

TITRE III. — COMITÉ CENTRAL

Art. 11. — Les questions administratives, personnelles, réglementaires, et en général toutes les questions qui ne sont pas purement scientifiques, sont examinées et résolues dans les séances du Comité central.

Art. 12. — Le Bureau du Comité central est le même que celui de la Société.

Art. 13. — Les membres du Comité central qui, sans être en congé ou sans justifier de leur absence, manqueront à deux séances consécutives du Comité, seront, après avertissement préalable, considérés comme ne faisant plus partie du Comité.

Art. 14. — Les procès-verbaux des séances du Comité n'étant pas destinés à être publiés, sont transcrits par les soins du Secrétaire général sur un registre spécial qui reste toujours déposé dans les Archives.

Art. 15. — Le Comité central pourvoit provisoirement aux vacances qui pourraient se produire dans le Bureau et les Comités.

Art. 16. — Le Comité central se réunit régulièrement quatre fois par an, en février, mars, mai et décembre.

Art. 17. — Sur la demande de cinq membres, transmise au Président, le Secrétaire général convoque extraordinairement les membres du Comité central,

TITRE IV. — COMMISSION DE RÉDACTION

Art. 18. — La Commission de Rédaction est chargée de la publication de la *Revue des Traditions populaires*. Ses droits sont absolus, sauf appel au Comité central. Elle décide, ajourne ou refuse l'impression des travaux qui lui sont envoyés et détermine l'ordre de leur publication. Elle s'entend avec les auteurs pour les modifications, les coupures et les suppressions qui lui paraissent opportunes. Elle publie les analyses des ouvrages qui lui sont adressés.

Art. 19. — Le Secrétaire général, est, de droit, secrétaire de la Commission de rédaction.

TITRE V. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

Art. 20. — Le Bulletin de la Société a pour titre : *Revue des Traditions populaires*.

Art. 21. — Le Bulletin publie les travaux admis par la Commission de rédaction.

Art. 22. — En dehors de son Bulletin, la Société publie tous les ans un fascicule supplémentaire qui contient : la liste des membres, les statuts et règlements de la Société, le compte-rendu du Trésorier et le projet de budget de l'année suivante (1).

Art. 23. — Le Bulletin de la Société paraît tous les mois, par les soins du Secrétaire général.

Art. 24. — Le Bulletin et le fascicule supplémentaire sont adressés gratuitement aux sociétaires.

Art. 25. — Les envois gratuits et les échanges sont autorisés par le Comité central.

Art. 26. — Les membres de la Société qui désireraient au moins 25 exemplaires d'un numéro du Bulletin, les paieront au prix de revient, à condition toutefois qu'ils en fassent la demande avant le tirage au Secrétaire général.

1. On trouvera ces documents dans le numéro de Mars de la *Revue*.

TITRE VI. — ABONNEMENTS A LA REVUE

Art. 27. — Le prix d'abonnement à la *Revue des Traditions populaires*, est provisoirement fixé à quinze francs pour la France ; pour l'étranger, cette somme sera augmentée des frais de poste.

Art. 28. — L'abonnement est payable d'avance à la caisse du Trésorier de la Société, qui en délivre quittance.

TITRE VII. — BUDGET DE LA SOCIÉTÉ

Art. 29. — Les ressources de la Société se composent ;
1° Du produit des cotisations ;
2° Des dons faits à la Société ;
3° Des subventions ou souscriptions ;
4° De la vente du Bulletin et de toutes les autres publications de la Société ;
5° Du produit des concerts et des conférences.

Une autorisation spéciale devra être demandée en temps utile à l'autorité compétente pour chaque fête ou soirée organisée par la Société et comportant l'admission de personnes étrangères ;

6° Du produit de la vente, aux sociétaires, d'un diplôme qui pourra être institué.

Art. 30. — Lorsque l'état des finances de la Société le permettra, les dons manuels et autres libéralités, faits dans la même forme, ainsi que les rachats de cotisations, seront capitalisés.

Art. 31. — Les fonds sont employés :

1° A la publication, en lui donnant la plus grande extension possible, de la *Revue des Traditions populaires*.

2° Aux frais de location d'une salle pour les séances de la Société et des Comités ;

3° Généralement à toutes les dépenses de la Société.

TITRE VIII. — ADMISSIONS

Art. 32. — Toute demande d'admission devra être adressée par écrit au Président et appuyée par deux membres de la Société.

Art. 33. — Les admissions sont prononcées par le Comité central.

TITRE IX. — DÉMISSIONS

Art. 34. — Toute démission devra être adressée par écrit au Président de la Société qui en fera donner avis au Trésorier par le Secrétaire général.

Art. 35. — Tout membre qui, dans le délai qui lui sera fixé par le Comité central, n'aura pas payé sa cotisation annuelle, sera considéré comme démissionnaire.

TITRE X. — MODIFICATIONS.

Art. 36. — Toute modification au présent règlement ne pourra être faite que par suite d'une délibération de l'Assemblée générale annuelle, sur la proposition du Comité central. Elle ne pourra être mise en vigueur sans avoir été au préalable soumise à l'approbation de l'autorité compétente.

Art. 37. — En cas de dissolution, la liquidation s'opérera selon les règles du droit commun.





BUREAU ET COMITÉS POUR 1888

Présidents honoraires: MM. Xavier MARMIER.
Frédéric MISTRAL.
Ernest RENAN.
Vicomte Hersart de la
VILLEMARQUÉ.

Président: M. Charles PLOIX.

Vice-Présidents: MM. Charles BEAUQUIER.
Loys BRUEYRE.
E.-T. HAMY.

Secrétaire général: M. Paul SÉBILLOT.

Secrétaires: MM. Lionel BONNEMÈRE.
Alexandre TAUSSERAT.

Trésorier: M. Alphonse CERTEUX.

COMMISSION DE RÉDACTION

MM. Félix FRANK.
GIRARD DE RIALLE.
N. QUELLIEN.
Félix RÉGAMEY.

MM. Raoul ROSIÈRES.
Léon SICHLER.
Julien TIERSOT.

COMITÉ CENTRAL

MM. D'ARBOIS DE JUBAIN- VILLE. Charles BEAUQUIER. Emile BLÉMONT. Prince ROLAND BONA- PARTE. Lionel BONNEMÈRE. Loys BRUEYRE. Alphonse CERTEUX. Henri CORDIER. Louis FARGES.	MM. D' Ernest HAMY. Armand LANDRIN. Charles PLOIX. Comte de PUYMAIGRE N. QUELLIEN. Raoul ROSIÈRES. Paul SÉBILLOT. Alexand. TAUSSERAT, Julien TIERSOT. Paul TOPINARD. Julien VINSON.
--	---

MEMBRES NE RÉSIDANT PAS A PARIS

MM. René BASSET.
J.-F. BLADÉ.
Emm. COSQUIN.
F.-M. LUZEL.
Achille MILLIEN.

ANCIENS PRÉSIDENTS MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL

MM. Gaston PARIS.
GIRARD DE RIALLE.





MEMBRES

DE LA

Société des Traditions populaires

20 août 1889

- ABGRALL (abbé J.-M.), aumônier de l'hospice, Quimper, Finistère. (*Traditions et chansons de la Basse-Bretagne*).
- AMSTERDAM (Hollande), La Bibliothèque de l'Université.
- ANCONA (Alessandro d') professeur à l'Université de Pise, Italie. (*Traditions et poésies populaires*).
- ANDREWS (J.-B.), villa Pigautié, à Menton, Alpes-Maritimes. (*Traditions populaires mentonnaises*).
- ANGELLIER (Auguste), professeur de littérature anglaise à la faculté des Lettres de Lille, rue Solférino, 18, Lille, Nord (*Poésies populaires de l'Écosse*).
- ANTONOVITCH, professeur à l'Université de Kiew, Russie. (*Traditions populaires des Petits-Russiens*).
- ARANA (D. Vincente de) Calle Ercilla y Henao, Bilbao, Espagne (*Tradiciones Euskaras*).
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (d') membre de l'Institut, 84, boulevard Montparnasse (1).
- ARNAUDIN (Félix) à Labouheyre, Landes. (*Traditions populaires des Landes*).

1. Lorsqu'il n'y a pas de désignation de ville après le nom de rue, il s'agit de Paris.

- AUTIER DE CAUVRY (M^{me}), villa Keller, Beaulieu, Alpes-Maritimes.
- AYA (Emmanuel), 11, rue Saint-Sulpice (*Folk-lore de la Colombie*).
- AYNSLEY (M^{me} H. G. M. Murray) Great Brampton near Hereford, Angleterre.
- BAILLY (Edmond), directeur de la *Musique des familles*, 11, rue de la Chaussée-d'Antin.
- BASSET (René), professeur à l'École supérieure des Lettres, 22, rue Randon, Alger (*Folk-lore musulman*).
- BAZAN (Madame Emilia Pardo), Présidente del Folk-lore Gallego, La Corogne, Espagne.
- BEAUQUIER (Charles), député, 166, rue de Grenelle. (*Chansons populaires de la Franche-Comté*).
- BEAUREGARD (Olivier), 3, rue Jacob.
- BEAUVAIS (Armand), artiste-peintre, 18, rue Denfert-Rochereau, (*Traditions du Berry*).
- BERNARD (Augustin), professeur au Lycée, Lorient, Morbihan (*Chansons populaires*).
- BERNÈS, professeur au Lycée de Douai, 37, rue de Bellain, à Douai, Nord.
- BÉZIER, inspecteur primaire, 1, rue Leperdit, à Rennes, Ille-et-Vilaine (*Traditions populaires d'Ille-et-Vilaine*).
- BIBESCO (Le prince), 69, rue de Courcelles.
- BLADÉ (J.-F.), correspondant de l'Institut, cours Saint-Antoine, à Agen, Lot-et-Garonne. (*Traditions populaires de la Gascogne*).
- BLANCHARD (D^r Raphaël), professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 32, rue du Luxembourg.
- BLÉMONT (Emile), homme de lettres, 16, rue d'Offémont.
- BOGISIC (V.), professeur à l'Université d'Odessa, 71, rue des Saints-Pères. (*Folk-lore juridique*).
- BONAPARTE (Prince Roland), 22, Cours-la-Reine.
- BONNEMÈRE (Eugène), publiciste, 9 bis, rue de Moscou.
- BONNEMÈRE (Lionel), 26, rue Chaptal (*Traditions bretonnes, amulettes*).

- BORDERIE (Arthur de la), place du Marchix, Vitré (Ille-et-Vilaine).
- BORDIER (Dr.), 44, avenue Marceau.
- BORDITCH (C. P.), 28, State street, Boston, États-Unis.
- BOSTON ATHENÆUM, Boston, États-Unis.
- BOURCHENIN (Daniel), pasteur, Sauveterre de Béarn, Basses-Pyrénées (*Traditions populaires du Sud-Ouest*).
- BOURGALT-DUCOUDRAY, professeur au Conservatoire de musique, 16, villa Molitor, Paris-Auteuil. (*Musique populaire*).
- BOUTET DE MONVEL, artiste-peintre, 17, rue Rousselet.
- BOVET (Alfred), Valentigney, par Audincourt, Doubs.
- BRISSAUD (Dr. E.), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 9, quai Voltaire.
- BRUEYRE (Loys), membre de Folk-lore Society, 9, rue Murillo. (*Folk-lore de l'Angleterre et des pays créoles*).
- BRUNET (Victor), 69, rue Girard, Vire, Calvados. (*Traditions populaires du Bocage normand*).
- BRUXELLES (La Bibliothèque royale de Belgique).
- BULLIOT (Antoine), 28, rue de Lubeck.
- BULLIOT (J.-G.), président de la Société Eduenne, à Autun, Saône-et-Loire.
- CAIX DE SAINT-AYMOUR (Vicomte de), membre de la Commission des Monuments historiques, 4, rue Gounod.
- CAMBORG (Le baron de), vice-président de la Société des études coloniales et maritimes, 83, rue Lauriston.
- CANNIZZARO (T.), 160, via dei Verdi, Messine, Sicile. (*Chansons et traditions siciliennes*).
- CASSEL (Dr. Paulus), 96, Grossbeerenstrasse, Berlin, Prusse.
- CÉRÉSOLE (Le pasteur Alfred), Vevey, canton de Vaud, Suisse. (*Traditions de la Suisse romande*).
- CERF (Léopold), éditeur de la *France merveilleuse et légendaire*, 13, rue de Médicis.
- CERTEUX (Alphonse), membre de la Société historique algérienne, 24, rue Gay-Lussac. (*Folk-lore algérien*).
- CHAMPION (Honoré), Libraire spécial pour l'histoire de France, 9, quai Voltaire.

- CHAMPIONNIÈRE (Dr Just), 3, Avenue Montaigne.
CHAMPIONNIÈRE (Dr Paul), 30, rue d'Enghien.
CHARENCEY (comte de), 24, rue de la Chaise (*Mythologie américaine*).
CHARTON (Edouard), sénateur, 31, rue Saint-Martin, Versailles, Seine-et-Oise.
CHAUSSINAUD (Dr), à Fains, par Bar-le-Duc (Meuse).
CHAUSSON (Ernest), compositeur de musique, 22, boulevard de Courcelles. (*Mémoires populaires*).
CHENEVIÈRE (H.), docteur ès-lettres, 50, rue Bassano. (*Folklore du XVI^e siècle*).
CHERVIN (Arthur), directeur de l'Institut des Bègues, 82, avenue Victor-Hugo.
CLARETIE (Jules), de l'Académie française, administrateur de la Comédie Française, 10, rue de Douai.
CLÉMENT-JANIN (Noël), avocat, 14, boulevard de Port-Royal. (*Traditions de la Bourgogne*).
COLLEVILLE (Vicomte de), ancien secrétaire général de la Préfecture des Basses-Alpes, Digne, Basses-Alpes.
COLLOT (Léon), 2, rue de Turbigo.
COMHAIRE (C. J.), membre de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, Boulevard Sauvenière, Liège (Belgique) (*Folklore du pays de Liège*).
COOK (James-W.), Wentworth House, Snaresbrook, Essex, Angleterre.
CORDIER (Henri), professeur à l'École des Langues orientales, 3, place Vintimille (*Traditions populaires de la Chine*).
CORNU (J.), professeur à l'Université de Prague, Salmgasse, 9, Prague, Autriche-Hongrie. (*Traditions de la Suisse romande*).
COROT (Henry), rue Lepelletier-de-Chambure, à Dijon. (*Traditions populaires de la Côte-d'Or*).
COSQUIN (Emmanuel), à Vitry-le-François, Marne. (*Contes populaires comparés*).
CUNISSET-CARNOT (Paul), 19, cour du Parc, Dijon (Côte d'Or).

- DARZENS (Rodolphe), 33, rue Beaurepaire.
- DAVID (Théodore), 95, rue Prémartine, Le Mans, Sarthe.
- DAVIDSON (Thomas), 339, High street, Edimbourg, Ecosse.
- DECOMBE (Lucien), ancien président de la Société d'archéologie, 13, rue de l'Embarcadère, Rennes. (*Chansons populaires de l'Ille-et-Vilaine*).
- DELAGRAVE (Charles), éditeur, rue Soufflot, 15.
- DELONCLE (François), consul général, député, 12, rue Galilée.
- DEMEULDRE (Amé), notaire à Soignies, Belgique. (*Traditions populaires du Hainaut*).
- DENIKER (J.), membre de la Société d'Anthropologie, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, 2, rue de Buffon (*Traditions populaires des Mongols*).
- DESCUBES-DESGUERAINES (Amédée), chef-adjoint du cabinet du ministre des Travaux Publics, 52, rue Mozart.
- DESMOULIN (A.), 166, faubourg Poissonnière.
- DESPREZ (Paul), secrétaire d'Ambassade, 5, rue Villersexel.
- DESROUSSEAUX (A.), chansonnier lillois, 48, rue Jacquemars-Giélée, à Lille. (*Coutumes populaires du Nord*).
- DESTRÉE (J.), avocat, homme de lettres, Marcinelle-lez-Charleroi (Belgique).
- DESTRICHÉ (M^{me} veuve), Château-du-Loir, Sarthe. (*Traditions du Maine*).
- DONCIEUX, 76, rue d'Assas.
- DOREZ (Léon), homme de lettres, 36, boulevard Saint-Germain.
- DOZON (A.), correspondant de l'Institut, 56, rue de la Paroisse, à Versailles. (*Folk-lore des pays Slaves*).
- DURIEU (Victor), professeur au Collège libre de Juilly, Seine-et-Marne.
- DUVAL (Louis), archiviste de l'Orne. Alençon, Orne, (*Traditions populaires de la Normandie et de la Manche*).
- DUYSE (Van), 4, rue Laurent-Delvau, Gand, Belgique. (*Mé-lodies populaires*).
- ERLANGEN (Bibliothèque royale de l'Université), Bavière.
- ERRINGTON DE LA CROIX, 49, avenue Bosquet.

- ETHNOGRAPHIE (le Musée d'). Palais du Trocadéro.
EUDEL (Paul), critique d'art, 9, rue Victor Massé. (*Art populaire*).
- FABRE (Abbé), 9, rue Montméjan, Bordeaux, Gironde.
FALIGAN (Ernest), docteur ès-lettres, 11, quai d'Anjou. (*Traditions et légendes comparées*).
- FARGES (Louis), sous-chef du bureau Historique au Ministère des Affaires étrangères, 36, rue Vaneau. (*Traditions de l'Auvergne*).
- FAURE (abbé), curé de Montmorin, Hautes-Alpes.
FEILBERG (H. F.), pasteur, Darum ved Bramminge, Danemark. (*Traditions danoises*).
- FEILER, Directeur du journal *Pecs*, Funf'kirchen, Autriche-Hongrie.
- FERTIAULT (F.), 21, rue Clauzel. (*Traditions de la Bourgogne*).
- FINAMORE (Dottore Gennaro), Lanciano, Abruzzi, Italie. (*Traditions populaires des Abruzzes*).
- FITZGERALD (D.), 3, Porten-Road, Hammersmith, Londres. (*Folk-lore des pays Celtiques*).
- FLEURY (Jean), lecteur à l'Université de Saint-Petersbourg, 33, rue des Officiers, à Saint-Petersbourg, Russie. (*Traditions populaires de la Basse-Normandie*).
- FONTAINE (Louis), à Pont-d'Aisy, par Précly-sous-Thil, Côte-d'Or. (*Traditions populaires de la Bourgogne*).
- FONTAINE (Robert de), boulevard Central, Charleroi, Belgique.
- FOSTER (J.-J.), Honorary secretary of *Folk-lore Society*. 36, Alma Terrace, S. John's Wood, Londres, Angleterre.
- FOURCAUD (B. de), homme de lettres, 20, rue des Apennins.
- FRANCK (Georges), professeur au lycée d'Amiens, 6, rue Cozette, Amiens, Somme.
- FRANK (Félix), Contrôleur central des finances de la ville de Paris, 16, rue des Fossés Saint-Jacques. (*Littérature orale du xvi^e siècle*).

FRAZER (James-J.), Trinity college, Cambridge, Angleterre.
FRÉMINE (Charles), rédacteur au *Rappel*, 72, rue d'Assas.

GALLET (Louis), Directeur de l'hôpital Lariboisière, rue
Ambroise Paré.

GIFFARD (Pierre), homme de lettres, les Grottes, Maisons-
Laffite, Seine-et-Oise.

GILLIÉRON (J.), professeur à l'École des Hautes-Études, 3,
rue Saussier-Leroy. (*Traditions de la Suisse roman-
de, Patois*).

GIRARD DE RIALLE, directeur des Archives au Ministère des
Affaires étrangères, 1, place Pereire. (*Mythologie com-
parée*).

GIRY (A.), professeur à l'École des Chartes, 3, rue des
Chartreux.

GITTÉE (Auguste), professeur à l'Athénée royal, rue Allard,
Marcinelle-lez-Charleroi, Belgique. (*Traditions popu-
laires de la Belgique*).

GOUJON, sénateur de l'Ain, 15, place Daumesnil.

GRAND-CARTERET (John), 56, rue Notre-Dame-de-Lorette.

GREGOR (Le Rev. Walter), The Manse, Pitsligo, Fraser-
burgh, Aberdeenshire, Ecosse. (*Folk-lore de l'Ecosse*).

GRÉVILLE (M^{me} Henry), 68, rue Blanche.

GROSSI (Le Pr Vincenzo), au Musée égyptien de Turin, et
à Pollone (Biella) Italie. (*Folk-lore ethnographique,
Traditions de l'Italie*).

GUICHOT Y SIERRA (Alejandro), éditeur, Calle Teodosio, à
Séville, Espagne. (*Traditions populaires de l'Anda-
lousie*).

GUIEYSSE (Paul), maître de conférences d'Égyptologie à
l'école des Hautes-Études, 42, rue des Ecoles.

GUILLAUMET (Edouard), 10, rue Frochot (*Poésie popu-
laire*).

GUIRAUD (Ernest), compositeur de musique, 21, rue Pigalle.

GUYOT-DAUBÈS, rédacteur à la *Nature*, 166, boulevard
Montparnasse.

HAMONIC (Emile), artiste-peintre, Moncontour, Côtes-du-Nord. (*Traditions des Côtes-du-Nord*).

HAMY (Dr Ernest), conservateur du musée d'Ethnographie, 40, rue de Lubeck.

HANOTAUX (Karl), 7, rue d'Obliqado.

HARMAND, consul général de France à Calcutta, Indes anglaises.

HAROU (Alfred), lieutenant au 5^e de ligne, Anvers, Belgique. (*Traditions populaires de Belgique*).

HARTLAND (E.-E), 7, Rutland street, Swansea, South-Wales, Grande-Bretagne.

HASDEU (Bogdano Petriceicu), membre de l'Académie roumaine, directeur des Archives royales, rue Mikaiuvoda, Bukarest, Roumanie.

HAVARD (Oscar), rédacteur au *Monde*, 49, rue Cler. (*Traditions de la Normandie*).

HEINECKE (Mlle Hedwige), professeur d'allemand, 12, rue de Beaune. (*Traditions populaires allemandes*).

HERCOUET (Charles), médecin de la Marine, 9, rue Casimir-Delavigne. (*Traditions polynésiennes*).

HERCOUET (Henri), 9, rue Casimir-Delavigne.

HERPIN (Eugène), avocat, Saint-Malo, Ile-et-Vilaine.

HINS (Eugène), professeur à l'Athénée royal, Charleroi, Belgique.

HOLMÈS (Mlle Augusta), 40, rue Juliette Lamber.

HOVELACQUE (Abel), député, 38, rue du Luxembourg.

HUMBERT (Georges), 56, Boulevard de la Liberté, Lille, Nord.

INDY (Vincent d'), compositeur de musique, 7, avenue de Villars. (*Mélodies populaires*).

JACOTTET (E.), Thaba mission, Basutoland (*Traditions populaires des Bassoutos*).

JORET (Ch.), professeur à la Faculté des Lettres, 5, rue Saint-Michel, à Aix, Bouches-du-Rhône. (*Traditions de Normandie. Flore populaire*).

- KARLOWICZ (Jean), rue Włodzimierska, 16, Varsovie, Pologne. (*Folk-lore polonais*).
- KATONA (Louis), Fünfkirchen, Hongrie. (*Traditions et superstitions magyares*).
- KERVILER (René), ingénieur en chef, Saint-Nazaire, Loire-Inférieure (*Traditions de la Bretagne*).
- KOEHLER (Reinhold), bibliothécaire, Weimar, Hesse-Darmstadt. (*Contes populaires comparés*).
- KRAFFT (Hugues), 84, boulevard Melesherbes.
- KRAUSS (Dr Friedrich S.), Neustiftgasse 12, Vienne, Autriche (*Traditions et Ethnographie des Slaves du Sud*).
- KROHN (Kaarle), Helsingfors, Finlande. (*Traditions Finnoises*).
- KUHN (Émile), ingénieur, Chamalières, Puy-de-Dôme.
-
- LABORDE (Marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
- LABROUE (Dr), 4, rue Antoine Dubois.
- LACH SZYRMA, Saint Peter's Vicarage, Newlyn, Penzance, Angleterre. (*Folk-lore de l'Ouest de l'Angleterre*).
- LACUVE (R.-M.), instituteur, membre de la Société des Sciences des Deux-Sèvres, à Saint-Marc-la-Lande, Deux-Sèvres. (*Traditions populaires du Poitou*).
- LAMY (Ernest), 113, boulevard Haussmann.
- LANDES (A.), administrateur des Affaires indigènes de Cochinchine, Saïgon. (*Traditions populaires annamites*).
- LANDRIN (Armand), conservateur du Musée d'Ethnographie, 13, rue des Réservoirs. (*Art populaire*).
- LANG (Andrew), 1, Marloes road, Kensington, Londres. (*Mythologie et contes populaires comparés*).
- LANGLOIS (Ernest), professeur à la Faculté des lettres, Lille, Nord.
- LAPORTERIE (Joseph de), Saint-Sever, Landes.
- LAUNAY (Gontard de), 14, rue de Bel Air, Angers, Maine-et-Loire (*Traditions de l'Anjou*).
- LAVIROTTE (François), 27, Cour Morand, Lyon, Rhône.
- LEBRUN (Henri), 16, rue de Vaugirard.

- LE CALVEZ, instituteur, Caulnes, Côtes du-Nord. (*Traditions du pays de Tréguier*).
- LE CARGUET (H.), percepteur, Audierne, Finistère.
- LEFÈVRE (André), professeur à l'École d'anthropologie, 21, rue Hautefeuille (*Mythologie comparée*).
- LEMOINE (Camille), juge de paix, Château-Chinon, Nièvre.
- LE ROUX (Ernest), éditeur de la *Collection de Contes et Chansons populaires*, 28, rue Bonaparte.
- LE ROY (Albert), ancien Conseiller de préfecture de Seine-et-Oise, 1, rue Daru.
- LIÈGE (la Bibliothèque de l'Université).
- LLOYD (Miss Lucy Catherine), 5, Manchester-Street, Londres.
- LOISEAU (Georges), secrétaire de la Société d'émulation, Bourg, Ain.
- LOURADOUR-PONTEIL (D^r), à l'Isle-Jourdain, Vienne.
- LOT (Le préfet du), Cahors, Lot.
- LOYZON (J.), Bizerte, Tunisie.
- LUZEL (F.-M.), archiviste du Finistère, Quimper. (*Chansons et contes populaires de la Basse-Bretagne*).
- MAC CORMICK (the Reverend Frédéric), Whitenaven, Cumberland, Angleterre.
- MAC CULLOCH (Sir Edgar), bailli de Guernesey, îles Anglo-Normandes. (*Traditions populaires de Guernesey*).
- MACHADO Y ALVAREZ, calle Santa-Engrencia, 42, Madrid, Espagne. (*Traditions populaires de l'Espagne*).
- MACON (La bibliothèque municipale).
- MAC RITCHIE (David), Edimbourg, Ecosse (*Folk-lore des Gypsies*).
- MAGITOT (D^r), ancien président de la Société d'Anthropologie, 8, rue des Saints-Pères. (*Légendes et superstitions relatives aux déformations ethniques*).
- MALÉCOT (D^r Achille), directeur de la *Médecine pratique*, 16, rue Daunou.
- MARILLIER (Léon), agrégé de philosophie, 7, rue Michelet.
- MARMIER (Xavier), membre de l'Académie française, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin.

- MARTY, Médecin-major, Constantine, Algérie.
- MASPERO (G.), membre de l'Institut, 24, avenue de l'Observatoire. (*Mythologie égyptienne*).
- MASSENET (Jules), membre de l'Académie des Beaux-Arts, 38, rue du Général Foy.
- MAURICET (Dr Alphonse), correspondant de l'Académie de médecine, place de la Halle-aux-Grains, à Vannes, Morbihan.
- MAXWELL, Secretary of the Straits Branch of the Asiatic society, Singapour, Indes Anglaises (*Folk-lore des Malais*).
- MERSON (Luc Olivier), artiste-peintre, 115, boulevard Saint-Michel.
- MEYRAC (Albert), rédacteur en chef du *Petit Ardennais* Charleville, Ardennes. (*Traditions des Ardennes*).
- MICHAU (Alfred), 93, boulevard Saint-Michel.
- MILLIEN (Achille), homme de lettres, Beaumont-la-Ferrière, Nièvre. (*Traditions populaires du Nivernais*).
- MISTRAL (Frédéric), à Maillane, par Graveson, Bouches-du-Rhône. (*Traditions de la Provence*).
- MONT (Pol de), professeur à l'Athénée royal, 5, van Geersstraat, à Anvers, Belgique. (*Folk-lore des Pays-Bas*).
- MOREL-RETZ (L.), (Stop du *Journal Amusant*), artiste peintre, 47, rue de Clichy.
- MORTILLET (G. de), professeur à l'École d'Anthropologie, à Saint-Germain-en-Laye, Seine-et-Oise.
- MOUGEOLLE (A.), publiciste, 5, rue de Châteaudun.
- MUMBY (Everitt), esquire, Capitaine au 3^e Bataillon de volontaires. Portland-Place, Gosport, 2, Hampshire, Angleterre.
- MUNICH, (La bibliothèque royale de Bavière).
- MUNIER-CHALMAS, maître de conférences à l'École normale supérieure, 75, rue Notre-Dame-des-Champs.
- MÜNTZ (Eugène), bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts, 11, rue de Condé.
- NAQUET (Félix), 17, rue de Lancry.
- NEVEUX (Pol), 79, boulevard Montparnasse;

- NEY (Le commandant Napoléon), président du Racing-Club, 7, rue Bastiat. (*Folk-lore militaire*).
- NIMAL (Henri de), château de Marchiennes, près Charleroi, Belgique.
- NORMAND (Charles), secrétaire général de la Société des Monuments parisiens, directeur de *l'Ami des Monuments*, 98, rue de Miromesnil.
- NUTT (Alfred), 270, Strand, à Londres, Angleterre.
- ORMEAUX (de Léon des), rue de Rennes, 149.
- LOUDIN (Henri), sous-inspecteur de l'enregistrement, Nogent-le-Rotrou. (Eure-et-Loire).
- PALADILHE, compositeur de musique, 14, rue Saint-Marc.
- PARIS (Gaston), membre de l'Institut, 110, rue du Bac. (*Contes populaires comparés*).
- PARKER (James), esquire, Broad street, Oxford, Angleterre.
- PAUMIER (Félix), architecte, 4, rue de la Pompe, Passy.
- PAYSANT (Louis), ancien préfet, 83, rue Philippe-de-Girard.
- PEDRAZA (O.-V), membre du Sénat de l'Université de Bombay, secrétaire de la Société d'Anthropologie de Bombay, Bombay, Indes anglaises.
- PENAVAIRE (J.-G.), compositeur de musique, 21, rue Notre-Dame-de-Lorette. (*Mémoires populaires*).
- PIAZZA (Henri), rédacteur à *l'Événement*, 3, rue d'Alençon, (*Chansons populaires*).
- PICOT DE PLÉDRAN, château du Plessis-Budes, Saint-Carreuc, près Moncontour, Côtes-du-Nord.
- PIERRE (Constant), 15, faubourg Poissonnière. (*Mémoires populaires et Musicographie*).
- PINEAU (Léon), 60, boulevard Béranger, Tours, Indre-et-Loire (*Traditions du Poitou*).
- PLANTET (Eugène), attaché au Ministère des Affaires étrangères, 198, boulevard Saint-Germain.
- PLOIX (Ch.), ancien président de la Société de Linguistique, 1, quai Malaquais. (*Mythologie comparée*).

POLITIS (N.), directeur de la Revue « l'Estia, » 51, rue du Pirée, Athènes, Grèce (*Mythologie grecque*).

POMMEROL (Dr.), Gerzat, Puy-de-Dôme. (*Traditions de l'Auvergne*).

POURE (Georges), 107, boulevard Sébastopol.

PRAROND (Ernest), 12, rue de Lilliers, Abbeville, Somme.

PRATO (Stanislas), professeur au Lycée Broggia di Lucera, Italie. (*Contes populaires comparés*).

PRYM, professeur à l'Université de Bonn, Allemagne.

PUYMAIGRE (Conte de), 17, rue de l'Université. (*Chants populaires du pays Messin*).

QUARRÉ-REYBOURBON (L.), boulevard de la Liberté, Lille, Nord.

QUATREFAGES (de), membre de l'Institut, 36, rue Geoffroy-Saint-Hillaire.

QUELLIEN (N.), attaché au Ministère des Affaires étrangères, rue Denfert Rochereau, 32, (*Chansons populaires de la Basse-Bretagne*).

RABOT (Charles), 11, rue de Condé. (*Traditions de la Scandinavie et de la Laponie*).

RALSTON (W.-R.), 3, Alfred Place, Bedford square, Londres, Angleterre. (*Folk-lore de la Russie*).

RANSE (de), membre de la Société d'Anthropologie, 85, avenue Montaigne.

REDONNEL (P.), 6, rue Claude-Bernard.

RÉGAMEY (Félix), artiste-peintre, 8, rue Coëtlogon.

RENAN (Ernest), membre de l'Académie française, au Collège de France, rue des Ecoles.

RENNES (Bibliothèque de la ville de).

RHONÉ (Arthur), correspondant de l'Institut égyptien, 10, rue du Pré-aux-Clercs.

RICHEPIN (Jean), homme de lettres, 9, rue Galvani.

RISTELHUBER (P.), 7, rue de la Douane, Strasbourg, Alsace-Lorraine (*Traditions populaires de l'Alsace*).

RODRIGUEZ (Dr Téofilo), Este, 12, 26, Caracas, Vénézuéla.

ROGER-MARX, critique d'Art, 24, rue St-Lazare,

- ROJAS (Aristides), Caracas, Vénézuéla.
- ROSIÈRES (Raoul), homme de lettres, à Meulan, Seine-et-Oise. (*Traditions populaires du Moyen Age*).
- ROTT (E.), secrétaire d'Ambassade, 53, rue Pierre-Charron.
- ROUSSELET (Louis), directeur du *Journal de la Jeunesse*, 126, boulevard Saint-Germain.
- ROUSSEAU (Albert), 18, rue Montmartre.
- SAINTE-MARIE (Charles de), consul de France, Salonique, Turquie.
- SAINT-GERMAIN (Le Musée de), Saint-Germain-en-Laye, Seine-et-Oise.
- SAINT-JUIRS, homme de lettres, 23, rue Clauzel.
- SAINT-SAENS (Camille), membre de l'Académie des Beaux-Arts, 14, rue Monsieur le Prince.
- SALLABERRY, notaire à Mauléon, Basses-Pyrénées. (*Traditions populaires des Basses-Pyrénées*).
- SAND (Maurice), 16, chaussée de la Muette. (*Traditions du Berry*).
- SAUNIER (Marc), ancien agent de change, 3, boulevard Saint-Martin.
- SAUVÉ (L.-F.), inspecteur des douanes, 132, rue de la Paix, à Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais. (*Folk-lore de la Basse-Bretagne*).
- SAYCE (H.-A.), Professeur à l'Université, Trinity College, Oxford, Angleterre.
- SCHURÉ (Edouard), homme de lettres, 90, rue d'Assas. (*Mélodies et poésie populaires*).
- SÉBILLOT (Paul), chef du Cabinet, Dr du Personnel et du Secrétariat au Ministère des Travaux Publics, 4, rue de l'Odéon. (*Trad. de tous pays. — Folk-lore de la Haute-Bretagne et de la Mer*).
- SEIGNOBOS (Mme), 133, boulevard Saint-Germain.
- SÈVRES (Société de statistique des Deux-).
- SERRIER (Frédéric), 3, rue Clotaire.
- SICHLER (Léon), artiste-peintre, 16, rue de Seine. (*Traditions populaires de la Russie*).

- SICOTIÈRE (de la), sénateur, 3, rue de Fleurus.
SILVA (Dr André A.), Caracas, Vénézuéla.
SIMON (Jules), sénateur, membre de l'Institut, 10, place de la Madeleine.
STÉRIAN (Georges), architecte, Bacau, Roumanie.
STIEBEL (René), Lieutenant au 74^e de ligne, Montmédy, Meuse.
STOP, pseudonyme de Morel-Retz.
STRASBOURG (La bibliothèque de l'Université).
SUDRE (L.), professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse.
- TARRIEUX (René de), 110, boulevard Saint-Germain.
TAUSSERAT (A.), attaché au Ministère des Affaires étrangères, 2, rue de Fleurus. (*Chansons populaires*).
TCHENG-KI-TONG (le général), attaché militaire à l'Ambassade de Chine, 1, place Victor Hugo. (*Contes populaires chinois*).
THULIÉ (Dr), ancien président de la Société d'Anthropologie, 31, boulevard Beauséjour.
TIERSOT (Julien), sous-bibliothécaire au Conservatoire de musique, 6, rue des Beaux-Arts. (*Mélodies populaires*).
TOCHÉ (Charles), artiste-peintre, boulevard Montparnasse, 94.
TOPINARD (Dr Paul), directeur de la *Revue d'Anthropologie*, 105, rue de Rennes.
TRUFFIER (Jules), de la Comédie française, 9, rue Bergère.
- ÚJFALVY (J. de), 37, rue de Passy.
- VARAT (Charles), 1, boulevard de la Madeleine.
VASCONCELLOS (Leite de); à la Bibliothèque nationale, Lisbonne, Portugal. (*Folk-lore du Portugal*).
VIARDOT (M^{me} Pauline), 243, boulevard Saint-Germain.
VERNIÈRE, Brioude, Haute-Loire.
VIGON (Braulio), correspondant de la Real Academia española de la Historia, Colunga, Asturies, Espagne. (*Traditions populaires des Asturies, superstitions, jeux de l'enfance*).

VILLEMARQUÉ (Vicomte Hersart de la), membre de l'Institut, à Keransker, près Quimperlé, Finistère. (*Chansons populaires de la Basse-Bretagne*).

VINGTRINIER (Aimé), bibliothécaire de la Ville, 32, rue Neuve, à Lyon. (*Traditions du Lyonnais et de la Bresse*).

VINSON (Julien), professeur à l'École des langues orientales, 5, rue de Beaune. (*Folk-lore du pays Basque et de l'Inde*).

WALLACE, professeur, bibliothécaire, Merton college, Oxford, Angleterre.

WEBSTER (Wentworth), maison Bechiena, à Sare, Basses-Pyrénées. (*Contes populaires Basques*).

WISSENDORFF (Henri-Zimcièn), Moïka n° 17, app. 8, à Saint-Petersbourg, Russie. (*Folk-lore des Lettons*).

WITT (M^e H. de. — née Guizot), 83, boulevard Haussmann.

XAU (Fernand), homme de lettres, 54, rue de la Victoire.

YVES-GUYOT, député, Ministre des Travaux Publics, 246, boulevard Saint-Germain.

ZANETTI (Zeno), Perugia, Italie. (*Médecine populaire*).

ZMIGRODZSKI (Michel de), Sucha près Cracovie, Gallicie.



SOCIÉTAIRES DÉCÉDÉS

LOUIS DE RONCHAUD † en 1887, (sociétaire depuis la fondation).

PAUL HERCOUET † en 1888, (sociétaire depuis la fondation).

FÉLIX MARTIN † en 1888, (sociétaire depuis 1887).

CERQUAND (J.-F.) † en 1888, (sociétaire depuis la fondation).

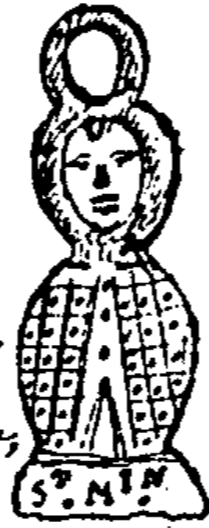
CHARLES LECLERC † en 1889, (sociétaire depuis la fondation).

MAURICE JAMETEL † en 1889, (sociétaire depuis 1887).



Deuxième Dîner de Ma mère l'Oye. Réunion des Folkloristes.

Image en plomb
de bienheureux S. Mathurin,
lequel eût été le bon Dieu,
s'il n'avait craint l'embaras.



Cette effigie se vend au
Parion de Moncontour.
Elle guérissait de tous maux
ceux qui la portaient.

M;

Le second dîner de Ma mère l'Oye, se aura lieu
le deuxième mardi de ce mois, 14 courant, à 7 heures
du soir, au Restaurant des Quatre Saisons, rue des
Halles, en coin de la rue Saint Denis.

Nous serions heureux de vous compter parmi les
convivés qui assisteront à cette réunion.

Veuillez agréer l'assurance de nos sentiments dévoués.

Les Commissaires: Loys Bueyze
Paul Sibillot.

Prière d'adresser son adhésion avant le 11, à M. Paul Sibillot,

1, rue de l'Odéon. (Le prix du Dîner est de 9 francs.)

Assistèrent au premier dîner: M. M. Bonnardot, Loys Bueyze

H. Carnoy, de Charencey, H. Gaidoz, Ch. Leclerc, Louis Léger, Ostoli,
Gaston Paris, Blois, Paul Sibillot, Julien Vinson.

LE DINER DE MA MÈRE L'OYE

		1882	Présidents	Convives
1 ^{er}	février (1)	Restaurant des Quatre-Saisons	Gaston Paris	12
2 ^e	mars	»	Th. de Puymaigre	12
3 ^e	avril	»	Gaston Paris	15
4 ^e	mai	»	»	14
5 ^e	novembre	»		
6 ^e	décembre	»		
1883				
7 ^e	janvier	Café Corazza	Ch. Ploix	12
8 ^e	février	»	J.-B. Weckerlin	14
9 ^e	mars	»	E. Rolland	12
10 ^e	avril	»	de Ronchaud	13
11 ^e	mai	»		12
12 ^e	novembre	»		
13 ^e	décembre	»	Loys Brueyre	5
1884				
Pas de dîner. Réunion au Café Voltaire, organisée par MM. E. Rolland et Paul Sébillot.				
1885				
14 ^e	janvier	Café d'Alençon	Ch. Ploix	10
15 ^e	février	»	Paul Sébillot	14
16 ^e	mars	»	M ^{me} Pardo Bazan	16
17 ^e	avril	»	E.-T. Hamy	12
18 ^e	mai	»	Girard de Rialle	15
19 ^e	juin	Cercle historique	G. Paris	16
20 ^e	novembre	»	E.-T. Hamy	14
21 ^e	décembre	»	Paul Sébillot	16

(1) Les convocations pour ce premier dîner, qui eut lieu le 14 du mois, étaient signées par MM. Loys Brueyre et Paul Sébillot.

Dans ces deux pages, nous avons donné, aussi exactement qu'il a été possible, la date, le numéro, le nom des présidents, le chiffre des convives des divers dîners de *Ma Mère l'Oye*, ainsi que l'indication des lieux où ils se sont tenus. La pièce fac-similée est une réduction de l'invitation adressée pour le deuxième dîner.

			1886	Présidents	Convives
22 ^e	janvier	Cercle historique		M ^{me} Pardo Bazan	15
23 ^e	février	»		Paul Sébillot	15
24 ^e	mars	»		E.-T. Hamy	14
25 ^e	avril	Café Corazza		A. Dozon	40
26 ^e	mai	Cercle historique		Girard de Rialle	15
27 ^e	juin	»		Ch. Ploix	10
28 ^e	octobre	»		Girard de Rialle	18
29 ^e	décembre	»		E.-T. Hamy	12
			1887		
30 ^e	janvier	»		Girard de Rialle	15
31 ^e	février	»		Ralston	16
32 ^e	mars	»		Girard de Rialle	12
33 ^e	avril	»		Ch. Ploix	15
34 ^e	mai	»		Charles Beauquier	13
35 ^e	juin	»		Girard de Rialle	15
36 ^e	octobre	»		Girard de Rialle	18
37 ^e	novembre	»		Ch. Ploix	20
38 ^e	décembre	»		Charles Beauquier	10
			1888		
39 ^e	janvier	»		Loys Brueyre	24
40 ^e	février	»		Hamy	25
41 ^e	mars	»		Ch. Ploix	18
42 ^e	avril	Restaurant Foyot		»	24
43 ^e	mai	»		»	24
44 ^e	octobre	»		»	11
45 ^e	novembre	»		»	19
46 ^e	décembre	»		Eugène Müntz	11
			1889		
47 ^e	janvier	»		L. de la Sicotière	19
48 ^e	février	»		H. Cordier	14
49 ^e	mars	»		E. T. Hamy	14
50 ^e	avril	»		Ch. Ploix	21
51 ^e	mai	»		»	12
52 ^e	juin	»		»	10



AVIS

Bien que le nombre des Sociétaires n'ait cessé d'augmenter, ainsi que celui des abonnés non-sociétaires, l'Annuaire de 1889 est moins considérable que ceux des années 1887 et 1888 ; nous avons pensé qu'il valait mieux, dans l'intérêt de la Société, réduire les dépenses de l'Annuaire, et réserver nos ressources pour développer les divers organes de la Société.

En 1889, nous avons eu à organiser l'Exposition des Traditions populaires, et à faire face à d'autres dépenses occasionnées par l'Exposition.

En 1890, le Musée des Traditions populaires sera fondé, et la Bibliothèque, maintenant au Trocadéro, y sera annexée.

Des séances seront consacrées, non plus seulement aux affaires de la Société, mais à des discussions scientifiques.

Nous continuerons à améliorer la *Revue*, au point de vue de l'impression et des dessins, et si la marche ascendante des abonnements et des inscriptions de sociétaires

continue, nous pourrons fonder la « Bibliothèque de ma Mère l'Oye, » décidée depuis longtemps en principe, et qui nous a paru devoir être une annexe à nos publications périodiques.

Nous prions les auteurs d'ouvrages sur le Folk-lore, même publiés anciennement, de vouloir bien contribuer à former le premier fonds de notre bibliothèque en nous adressant un exemplaire soit de leurs livres, soit de leurs tirages à part. Ces dons seront mentionnés dans la Revue.

